



## Le mot du maire

Chères Wattenaises, chers Wattenais,



**L**e dimanche 22 novembre une marche de recueillement était organisée en hommage aux victimes des attentats de Paris du 13 novembre. Voici le contenu du discours que j'ai prononcé au monument aux morts:

### Marche du 22 novembre 2015 suite aux attentats de Paris

Nous voici rassemblés devant le monument dédié aux «Morts pour la France» auxquels nous avons rendu hommage le 11 Novembre. Après les effroyables et lâches attentats du 13 novembre, nous pourrions y apposer «Morts parce que Français». Ces barbares sans foi ni loi veulent détruire ce que nous sommes: la France, admirée dans le monde entier, patrie des Droits de l'Homme et de la Femme. S'attaquant à nos valeurs humanitaires, à la liberté de la presse. A nos corps constitués que sont la police, la gendarmerie, l'armée, les pompiers. Et depuis le 13 novembre, notre culture, la musique, le sport, dans lesquels on retrouve notre jeunesse, notre avenir! Par votre présence si nombreuse, nous nous inclinons devant les 130 victimes, les 351 blessés qui pourraient être nos enfants, nos petits-enfants, nos frères,

*nos sœurs, nos amis. Nous nous associons à la douleur des familles. La volonté de cet ennemi consiste à nous diviser pour créer le chaos. Soyons soudés. Mettons au second plan nos soucis personnels, nos problèmes de voisinage futiles face à ces exécutions d'un autre temps. Sachons profiter des petits bonheurs. Faisons confiance à notre gouvernement confronté à une situation complexe pour éradiquer cette haine! Pas de conflit politique, ni de leçon à donner en cette période d'unité nationale! Essayons de vivre normalement avec amour et une attention pour les personnes qui nous entourent. Mais c'est indéniable, quelque chose à changé: il faudra vivre avec!*

*Mes remerciements à l'Harmonie pour avoir accepté de mutualiser notre recueillement avec leur fête de la Sainte-Cécile. La musique, le meilleur vecteur pour rassembler les peuples! Merci aux responsables des établissements scolaires pour avoir mobilisé les enfants ainsi qu'au Centre socio-culturel et à vous tous en vos qualités différentes. Vive la République, Vive la France, Vive la Musique.*

Face à une telle tragédie, c'est un devoir de profiter de notre droit de vote pour les élections régionales dont le 2ème tour aura lieu ce dimanche. Manifestez-vous en vous rendant massivement aux urnes ou établissez une procuration en cas d'absence. Le Conseil Régional c'est de l'action au quotidien: l'enseignement, la formation, les transports, l'emploi, bref la vie! Vous étiez 43% à vous abstenir le 6 décembre!

Dans la gravité de cette année nous trouvons du bonheur avec deux titres de champion de France pour notre cité: en gymnastique aérobic en trio pour Maud Genge, licenciée à Arques; et en colombophilie pour José Mansel dans la catégorie demi-fond (moins de 500 km), licencié au club de Houille, un titre familial avec ses enfants Jessica et Quentin maternés par Sylvie l'épouse. Une fierté pour la commune. Ces deux champions seront mis à l'honneur lors de la **Cérémonie des Voeux le samedi 2 janvier 2016 à 17h00 à la salle Saint-Gilles**. Traditionnellement depuis 10 ans toute la population y est conviée.

Bonnes fêtes de fin d'année,  
Vive la France.

Daniel Deschodt

■ La mairie sera fermée les jeudis 24 décembre après-midi et 31 décembre après-midi.

■ Radicalisation violente, enrôlement djihadiste: famille, amis, agissez sans attendre, contactez le Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation au 0800.005.696 ou sur [www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr)

■ Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront aussi en 2015 et en 2016. Si vous avez déjà payé : vous serez automatiquement remboursés ; si besoin, vous pouvez en faire la demande auprès des services des impôts. Si vous n'avez pas encore payé : il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus. Plus d'informations sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)



### ■ Recensement de la population 2016

La commune fera l'objet d'un recensement de la population du **21 janvier au 20 février 2016**. Nous vous remercions de réserver bon accueil à l'agent recenseur, désigné par le maire et muni d'une carte officielle, qui se présentera à votre domicile. Vous pourrez aussi répondre à cette enquête par internet sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



### ■ DAE: Défibrillateurs Automatiques Externes

Des défibrillateurs utilisables en cas de problème cardiaque sont installés :

- à l'Office de Tourisme (accessible 24/24h),
- et aussi au stade Lengagne, à la salle Besson, et à la salle Harlay.

# Réunion du conseil municipal du 23 novembre 2015

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire le lundi 23 novembre à 19h00.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, M. Ducrocq, M. Blin, Mme Cousaert, M. Dambricourt, Mme Danset, Mme Deram, Mme Dufour, Mme Isola, Mme Lamarque, M. Marie, M. Penez, Mme Questier, Mme Rousselle, Mme Sagniez, M. Vandebussche, M. Vanpoperinghe, M. Vermeersch. Etaient excusés : M. Berquez, M. Duval (procuration à M. Dambricourt) ; Mme Erkelboudt (procuration à M. Deschodt), M. Guilbert (procuration à Mme Dufour)

## ■ Composition du Conseil municipal. Election d'un adjoint.

Sur proposition de M. le maire le conseil décide de maintenir le nombre d'adjoints à trois. M. Joël Ducrocq 3ème adjoint devient 2ème adjoint. Pour le poste de 3ème adjoint sont candidats: M. Eric Blin et M. Jean-Noël Penez. Au premier tour de scrutin M. Jean-Noël Penez est élu 3ème adjoint avec 16 voix contre 4 à M. Eric Blin.

Par ailleurs M. le maire a nommé par arrêté Mme Annick Sagniez conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, familiales et sociales.

## ■ Délégué du conseil municipal au CCAS et au conseil de vie sociale de l'EHPAD Saint Hilaire

Suite au décès de Mme Lecoq, le conseil a validé la nouvelle liste des élus du conseil municipal délégués au CCAS composée comme suit: Mmes Dufour, Erkelboudt, Questier, Sagniez, Lamarque et Mrs Ducrocq, Vanpoperinghe et Vermeersch.

Mme Anne-Marie Questier a été nommée représentante du conseil municipal au conseil de vie sociale de l'EHPAD Saint Hilaire de Watten.

## ■ Adhésion de la Communauté de Commune des Hauts de Flandre au syndicat mixte fermé « Institution intercommunale des wateringues »

Ce syndicat aurait pour objet:

- la réalisation et la gestion des ouvrages d'évacuation des eaux à la mer;
- la coordination des actions du polder et l'amélioration des connaissances en matière de gestion des eaux de surface sur le polder.

Il regroupera les EPCI suivants: Communautés de communes de la région d'Audruicq, Communauté d'agglomération du Calaisis, Communauté urbaine de Dunkerque, Communauté de Communes des Hauts de Flandre, Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Communauté de Communes du Sud-Ouest du Calaisis, et Communauté de Communes des Trois Pays.

La participation financière de la CCHF correspondrait à 15% du budget. Après débat, par 18 voix pour, 1 contre et 3 abstentions le conseil valide cette adhésion.

## ■ CCHF - Compétence « environnement ». Rapport d'évaluation des charges transférées.

Dans le cadre du transfert de la compétence espaces verts de la CCHF vers le Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme, la commission d'évaluation des transferts de charges a proposé une répartition des sommes à reverser aux communes pour l'exercice de cette compétence.

A l'unanimité dans sa séance du 27 octobre la commission composée d'un membre de chaque commune de la CCHF a approuvé la répartition des sommes reversées par la CCHF aux communes.

Par 17 voix pour et 5 abstentions le conseil décide d'approuver le rapport de la commission et le montant des attributions de compensations attribuées aux communes de Brouckerque, Cappelbrouck, Drincham, Holque, Looberghe, Millam, Saint-Momelin, Saint-Pierrebrouck, Watten et Wulverdinghe suite à la restitution de la compétence espaces verts.

## ■ Remboursement d'une caution, admission en non valeur

Le conseil valide le remboursement d'une caution à un locataire qui a quitté son logement, l'admission en non valeur de titres non recouvrables par le Trésor Public pour la somme de 118,70 € et le versement d'une somme de 500 € en faveur du Secours populaire français pour les victimes des intempéries de la Côte d'Azur.

■ La décision modificative n° 3 portant sur la somme de 66 344 € en section de fonctionnement et 327 € en section d'investissement a été validée.

## ■ Droits funéraires

Le conseil fixe les tarifs pour 2016 comme suit: concession au cimetière pour 15 ans: 20,40 €/m<sup>2</sup>; 30 ans: 31,50 €/m<sup>2</sup>; 50 ans : 82,50 €/m<sup>2</sup>.

Case columbarium cimetière: 450 € pour 25 ans; 900 € pour 50 ans.

Espace cinéraire: cave urne 30 ans: 800 €; case columbarium 30 ans: 500 €.

Le produit des concessions est réparti entre la commune pour 2/3 et le CCAS pour 1/3.

Inhumation ou exhumation de cercueil ou urne funéraire: 32 €

Exhumation et réinhumation immédiate: 45 €

Caveau d'attente: 0,37 €/jour si occupation supérieure à 3 mois.

## ■ Droits de place, salles et matériel, droits de location, droit divers.

Les différents tarifs pour l'année 2016 sont votés avec une réévaluation moyenne de 2%. Les différents tarifs de location sont consultables sur [www.watten.fr](http://www.watten.fr)

## ■ Indemnités de gardiennage :

Le conseil décide de maintenir à 475 € le taux 2015 des indemnités annuelles communales pour le gardiennage de la base de loisirs J.-M. Harlay, du cimetière et du parc de jeux de la Cité des Tuileries. La somme est répartie au prorata du temps consacré par le personnel affecté à ces tâches. L'indemnité pour gardiennage de l'église d'un montant de 474,22 € sera versée à l'abbé Sandevour curé de la paroisse.

## ■ Régime indemnitaire – recrutement – remplacement des agents titulaires – convention de gestion CNP

Plusieurs délibérations sont adoptées. Le conseil actualise sa délibération du 30 mars 2004 fixant le régime indemni-

taire applicable au personnel.

Il autorise également M. le maire:

- à procéder au recrutement selon les dispositions légales mises en place par l'Etat des personnes éligibles aux contrats aidés en fonction des nécessités de service et des capacités financières communales;
- à payer une indemnité de congés payés aux agents contractuels engagés pour le remplacement d'agents titulaires indisponibles pour maladie ou maternité;
- à renouveler la convention de gestion du contrat souscrit auprès de la CNP proposée par le Centre de gestion du Nord.

#### ■ Vente du terrain allée des Roses

Suite aux délibérations de 2012 et 2013, le conseil après avoir pris connaissance du message de l'agence Watten Immo préconisant la baisse du prix de vente de cette parcelle de terrain, décide de renouveler le mandat à l'agence et fixe le prix de vente à 40 000 € assorti d'une marge de négociation.

#### ■ Intégration dans le domaine public communal

Le conseil décide de l'intégration dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée A 512 comprenant le parking de la cantine du groupe scolaire Brachet ce qui pourra permettre sa rénovation par la communauté de communes.

## Informations

### ■ Passage de la télévision numérique terrestre à la haute définition le 5 avril 2016

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

*Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes il n'est pas nécessaire de changer de téléviseur: équipez-vous*

#### *d'un adaptateur TNT HD.*

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par fibre votre TV est déjà compatible HD. Si vous recevez la télévision par câble ou satellite renseignez-vous auprès de votre opérateur.

#### *Différentes aides existent :*

- une aide à l'équipement de 25€ pour les personnes dégrévées de la redevance et recevant la télévision exclusivement par l'antenne râteau. Une seule aide par foyer peut être accordée sur justificatif d'achat;

- une assistance proximité à partir de début 2016 pour les foyers constitués de personnes ayant plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%. N'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage : famille, voisins... Par ailleurs tous les foyers même correctement équipés devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes de leur téléviseur ou adaptateur.

**Informations au tél.: 0970.818.818**  
(prix d'un appel local)

### ■ Diagnostic gratuit de vulnérabilité de votre habitation ou de votre entreprise

Le SMAGEA (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux de l'Aa) vous propose d'identifier les solutions d'aménagement pour réduire les dommages des inondations.  
Contact: Marion Mathys, Technicienne risque inondations  
Tél.: 03.21.88.98.82 [mthys@smageaa.fr](mailto:mthys@smageaa.fr)

### ■ Permanences d'André figureux, président de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF)

Pôle de Bergues, 468 rue de la Couronne de Bierno, vendredi 11 décembre.

Pôle d'Hondschoote, 4 avenue du quai, vendredi 18 décembre.

Pas de permanence les vendredis 25 décembre et 1er janvier.

Pôle de Wormhout, 7 Candaele Straete, vendredi 8 janvier 2016.

### ■ Permanence de l'architecte de bâtiments de France M. Denis Magnol

A la CCHF, 468 rue de la Couronne de Bierno à Bergues.

Prochaine permanence le vendredi 18 décembre de 14h15 à 17h00.

Prise de rendez-vous obligatoire 10 jours avant au 03.28.29.09.99 choix 1.

## Etat civil

### Bienvenue

- Alexis BRUNET né le 21 septembre 2015, fils de Johan et de Pauline FERRE, 82 rue de la Colme
- Serena LISE née le 6 octobre 2015, fille de Arnaud et de Juliette SEUX, 11 rue du Bailly
- Mathys PRUDHOMME né le 31 octobre 2015, fils de Christophe et de Fanny CREPIN, 50 rue Pascal Leulliette
- Julia LECOQ née le 10 novembre 2015, fille de Jérémy et de Laurine OUTTERYCK, 105 rue de la Colme

### Félicitations aux mariés

- Catherine MANSEL et Dany VERCOUTRE, le 14 novembre 2015

### Ils nous ont quittés

- Mme Fernande DUTRANOY veuve de Georges VANMANSART, 91 ans, 6 rue de l'Ermitage, décédée le 26 septembre 2015
- M. France COLOMBIER époux de Françoise PAUWELS, 69 ans, 40 clos de la Colme, décédé le 1er octobre 2015
- Mme Françoise LEFEBVRE épouse de Marcel GUIFFROY, 73 ans, 13 allée des roses, décédée le 22 octobre 2015
- M. Marcel LENGAGNE veuf de Paulette VANDENBUSSCHE, 85 ans, 10 impasse de l'ermitage, décédé le 29 octobre 2015
- M. René ZUNEQUIN époux de Suzanne HOCHART, 77 ans, 22 rue des anémones, décédé le 18 novembre 2015
- M. Jean-Marie COVEMACKER époux de Gisèle NEVIANS, 75 ans, 13 rue des Bleuets, décédé le 19 novembre 2015

# Événements à venir



## ■ Manifestations

**Quinzaine commerciale** du 12 au 27 décembre (à gagner 5 000 € de chèques cadeaux et un vélo électrique)

**Concert de chorales** le 12 décembre 20h à l'église de Watten

**Concert de Noël, Institution du Sacré Coeur** le 12 décembre

**La Miche, randonnées VTT et pédestres** le 13 décembre, salle Besson

**1, 2, 3, Noël...** contes et spectacle les 18, 19 et 21 décembre par Le Brueghel

**Arbre de Noël du Centre socio-culturel** le 21 décembre de 14h à 17h

**Journées à thème de Noël** les 22, 23, 29 et 30 décembre de 13h30 à 16h30 au Centre socio-culturel

**Soirée Jeux Vidéo** le 22 décembre 19h, Centre socio-culturel

**Foot en salle** le 26 décembre, salle Jean-Marie Harlay

**Cérémonie des Voeux** le samedi 2 janvier 2016 à 17h, salle Saint-Gilles

## ■ Don du sang

**Prochaines collectes de sang** les 26 février, 29 avril, 1er juillet, 16 septembre, et 2 décembre 2016 de 9h à 12h et de 14h à 18h salle Saint-Gilles.



## Associations

### ■ Nouveau! Association Touchatout

Ne jetez plus vos restes de matériel pour loisir créatif! Faites en don à l'Association Touchatout qui leur redonnera une seconde vie, en les utilisant pour adapter des livres et des jeux pour les enfants déficients visuels. Tél.: 06.15.98.74.66, touchatout.asso@laposte.net, Facebook asso touchatout

### ■ Amicale des Pompiers

Noël Cappelle succède à la Présidence de l'amicale à Christophe Limousin.

### ■ Amicale des Parents d'Elèves des écoles Libres

Primaire et maternelle: Marie-Lise Ledez succède à Nathalie Tyszkiewicz.  
Collège: Julien Courbot succède à Sophie Battez.

### ■ Des médailles pour la Sainte-Cécile

Plusieurs médailles ont été décernées en récompense des années passées au service de la musique et particulièrement de l'Harmonie-Batterie l'Amicale: pour 5 ans : Marie Genge; pour 10 ans : Grégory Darsy; pour 15 ans : Corinne Dubernard-Caloine; pour 20 ans : Lucie Clais-Bayard, Geoffrey Vanhoutte, Guillaume Detrez; pour 30ans : Philippe Hanon et Mélanie Lefebvre; pour service rendus au comité pendant 15 ans : Anne Scotté.

## Commerces et artisanat

### ■ Pays'Arbres (paysage et environnement)

142 rue de la Colme

Tél.: 06.76.65.38.72 [www.paysarbres.com](http://www.paysarbres.com)

### ■ Poissonnerie Ardrésienne

Sur Watten le mardi

Tél.: 06.79.65.77.74

### ■ Agence Immobilière «Marie-Anne Helman»

Grand Place, présente aussi à Saint-Omer et Lumbres. Contact pour Watten:

Lindsay Burban, tél.: 06.77.18.60.49

[lindsay@helman-immobilier.com](mailto:lindsay@helman-immobilier.com)

AYEZ LE REFLEXE COMMERCE LOCAL

## En bref

### ■ Recrudescence des vols

Soyez vigilant: prenez le maximum de précautions. Si vous partez quelques jours, informez la gendarmerie au 03.21.88.30.17.

### ■ Navettes plage de Petit-Fort Philippe

74 personnes ont pris le départ à Watten et ont profité de ce transport gratuit vers la plage, financé par le Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme. L'opération sera reconduite du 2 juillet au 21 août 2016.

### ■ Médailles de la Sainte-Barbe

3 pompiers ont été médaillés pour 25 années de service: Michel Grevet, Manuel Molero et Daniel Hollant.  
Recrues: Dylan Govart, Damien Verrons, Laetita Revillon et Arnaud Deram. Mutation: Maxime Caloone.  
Nommés Caporal: Nicolas Fievez, Vanessa Leblanc, Marie Limousin, François Roucou et Hervé Lejoint.  
Départ à la retraite: Manuel Molero et Christophe Limousin.



Retrouvez Watten sur internet et sur les réseaux sociaux!

■ Site internet de la commune:

[www.watten.fr](http://www.watten.fr)

■ Inscrivez vous à la lettre d'information en envoyant votre demande à [newsletter@watten.fr](mailto:newsletter@watten.fr)



■ Page Facebook de la Ville de Watten  
[www.facebook.com/VilleWatten](http://www.facebook.com/VilleWatten)



■ Compte Twitter de la Ville de Watten  
[www.twitter.com/VilleWatten](http://www.twitter.com/VilleWatten)



■ Page YouTube de la commune  
[www.youtube.com/MairieWatten](http://www.youtube.com/MairieWatten)